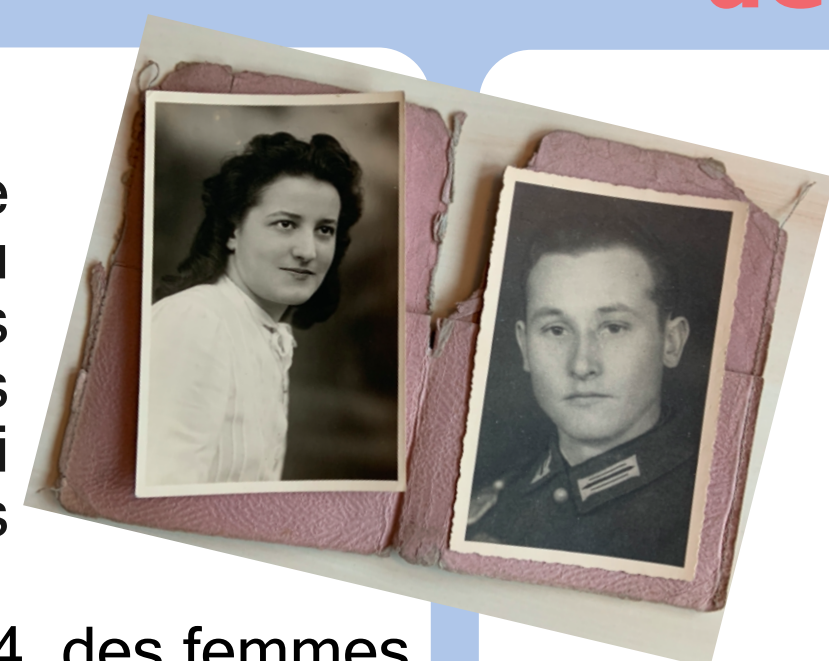


1. Introduction

Alors que l'entretien de relations sexuelles et/ou sentimentales entretenues avec des soldats allemands ne figure pas parmi l'ensemble des actes répréhensibles définis par l'ordonnance du 26 août 1944, des femmes sont tout de même poursuivies pour l'aide éventuelle apportée à leurs anciennes fréquentations. Issues du processus épuratoire, ces sources judiciaires présentent avant tout ces relations comme des entorses à la fidélité nationale et tendent à réduire les accusées à l'unique portrait de la «femme débauchée». Autrement dit, le biais répressif permet d'accéder aux représentations collectives de genre d'une nation blessée par la guerre plutôt qu'aux relations reprochées aux incriminées. Or ces mêmes dossiers judiciaires conservent également les lettres que se sont échangées certains amants, éclairant alors une part infime de leur intimité.

2. Objectifs

Peu prises en compte par les instructions judiciaires, l'analyse de ces correspondances met à mal les représentations fantasmées des dépositions de témoins pour retrouver l'ordinaire des couples franco-allemands. Alors qu'ils sont vainqueurs et vaincus, militaires et civiles, et occupants et occupées, comment ces individus pris dans des rapports de force multiples et complexes vivent-ils une relation d'ordre intime ? Au croisement d'une histoire sociale, d'une histoire des femmes et d'une histoire par le bas, ces lettres rédigées du temps même de l'Occupation permettent de saisir le quotidien mais aussi d'interroger le poids pris par la guerre au sein de ces idylles. Leur analyse aux prismes de l'intime et du genre insuffle alors davantage de banalité dans une histoire longtemps biaisée par les rancoeurs de l'Occupation.



3. Sources

-334 lettres échangées entre soldats allemands et femmes françaises sous l'Occupation, toutes marquées par les codes de l'épistolaire, les contraintes de l'exolinguisme, leur usage sentimental et judiciaire, et la nationalité et le statut des épistoliers.

-Toutes proviennent de 3,5% de 1812 dossiers de chambres civiles. Il ne s'agit pas tant d'étudier ces sources pour les procédures qu'elles recouvrent que pour le voile que les accusées y lèvent sur leur quotidien.

4. Méthodologie

Dans la perspective d'une analyse logométrique, les lettres ont été importées au sein du logiciel de statistique lexicale et d'analyses textuelles IraMuTeQ:

-la méthode de la classification hiérarchique descendante a distingué les grandes classes thématiques abordées par les courriers;

Classe 1: 19,4%	Classe 2: 19,4%	Classe 3: 33%	Classe 4: 28,1%
baiser mille embrasser salutation ton bisou doux cœur amour femme revoir terminer petit	appeler soir midi manger maison père heure mère aller parent parler acheter	penser voir passer jour près de mois venir regarder vraiment ligne visite rendre triste	lettre recevoir écrire cher courrier part français paquet plaisir poste répondre remercier message

-la définition d'une variable de genre a éclairé l'emploi préférentiel de certaines formes selon le sexe des épistoliers;

-l'analyse de similitudes a suggéré les associations fréquentes guidant la construction des lettres;

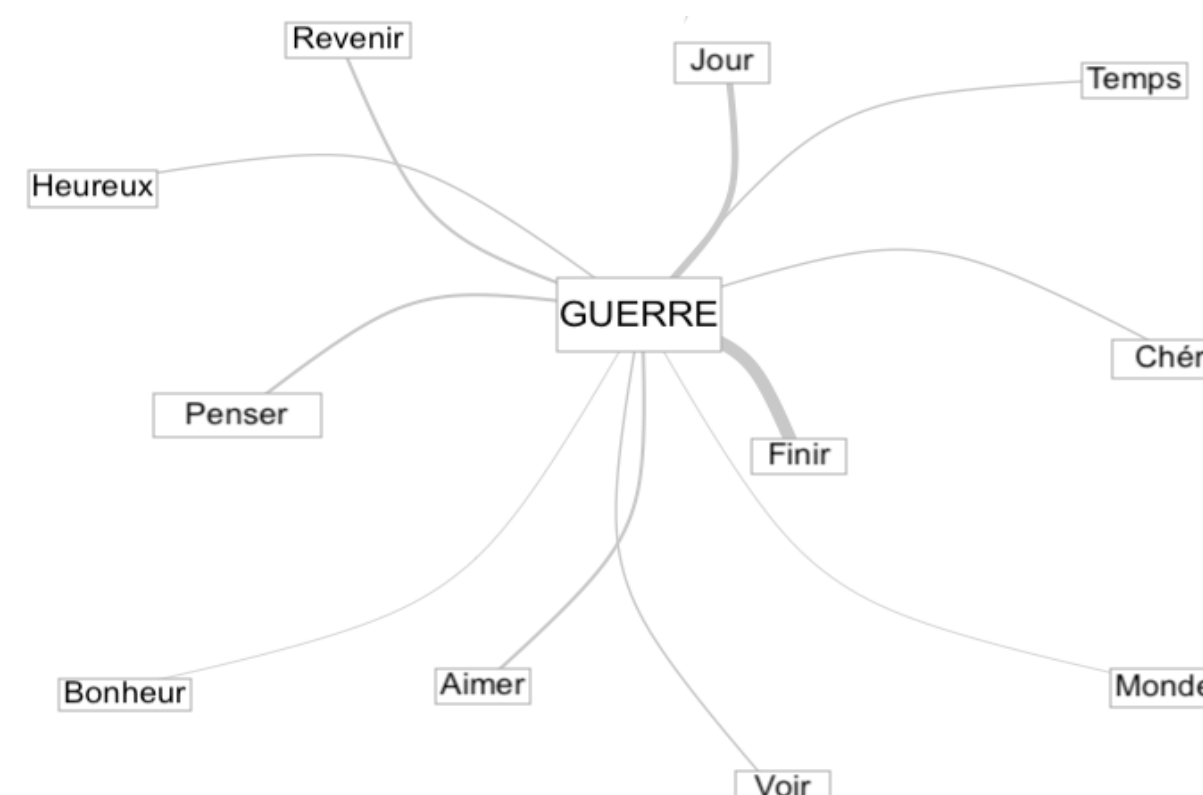
-l'analyse croisée des courriers et des auditions judiciaires a permis de souligner les limites des témoignages et des conclusions policières tout en approchant d'expériences beaucoup plus ordinaires.

5. Limites

-lacunes des correspondances ;
-le poids de l'auto-censure ;
-l'exolinguisme des échanges limitant l'expression des épistoliers ou imposant de multiples opérations de traduction (près d'un amant sur deux traduit ses lettres). Ces écrits sont donc linguistiquement assez pauvres et relèvent surtout d'apprentissages réciproques nés de conversations informelles ;
-les écueils du témoignage judiciaire ;
-l'éclairage limité qu'une lettre porte sur l'intime: une lettre est toujours une représentation de soi.

6. La recreation d'un ordinaire fictif

Plus que des lettres d'amour, le corpus est marqué par la prégnance du quotidien: logement, équipement, famille, travail. Dans ce cadre, les lettres prennent une tournure foncièrement phatique tant ces passages servent surtout à maintenir un lien faute de nouvelles expériences communes. Plus que les effets de difficultés linguistiques, ces échanges recréent un «cosmos conjugal» (C. Hämmerle) et permettent aux amants de transgresser leur différence de nationalité.



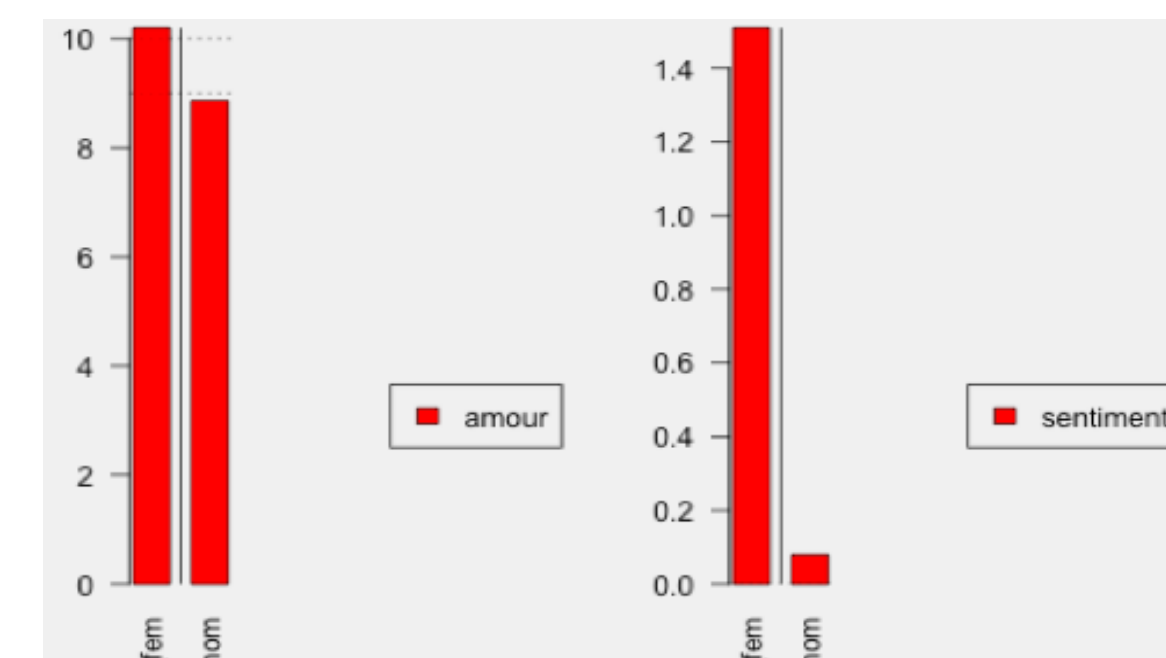
Quant au thème de la guerre, il apparaît dans 20% des lettres du corpus, plus fréquemment sous des plumes masculines s'évertuant à décrire leur service. Autrement, les épistoliers évoquent leur lassitude du conflit et la crainte des bombardements. Ils ne dissertent pas non plus sur la différence nationale qui les distingue: les qualificatifs évocateurs de «français» et «allemand» ne sont utilisés qu'en contexte linguistique ou postal. Ces lettres rappellent ainsi que si la guerre permet des rencontres, c'est aussi ce qui sépare les amants, d'où ce probable évitement du sujet.

7. Au-delà du conflit, faire couple

Refulant la dimension transgressive de leur relation, certains amants tentent de se construire comme de véritables couples. Celui-ci relève à la fois de l'intime et du social en ce qu'il dépend du consentement mutuel des individus mais aussi en ce qu'il ne peut exister que s'il est reconnu. Ainsi, loin d'être anéantie, leur sociabilité se recentre sur la fréquentation d'autres couples franco-allemands. Ils mobilisent également leurs réseaux familiaux, particulièrement les femmes sur qui pèse plus lourdement la contrainte de légitimité; elles se voient parfois accorder l'assentiment. Du côté de l'intime, plusieurs amants s'enorgueillissent d'une rencontre qu'aurait forgé la destinée. L'épreuve ordalique de la séparation contribue alors à la sensation d'une souffrance partagée. Par là, les épistoliers cherchent à renforcer leur identité commune, élément constitutif du couple au même titre que la reproduction des assignations de genre à distance. Enfin, dans la prolongation de ce processus, certains aspirent aussi à divers engagements conjugaux (mariage, vie commune), conditionnés à un avenir pacifié et débarrassé des difficultés que pose le contexte d'Occupation.

8. Sexe et sentiments, partout et nulle part

Le thème des sentiments est loin d'être prédominant. Il investit 29% des lettres d'hommes et 35% de lettres de femmes. Limités par la langue, les soldats n'expriment donc pas drastiquement moins de sentiments que leurs amantes. Mais la fréquence de l'usage de certains termes tient aussi de leur complexité lexicale: le mot «sentiment» est beaucoup moins récurrent chez les soldats que le nom «amour» par exemple. Finalement, l'existence de sentiments se lit plutôt à travers l'investissement que nécessite l'envoi régulier de courriers tout comme le spectre de l'inquiétude dont font part les épistoliers. Dans la même idée, le thème de la sexualité abonde bien moins dans les lettres que ce que les présumés de la «femme à boches» ont retenu. Les difficultés linguistiques ne constituent qu'un facteur d'explication partiel à cette discrétion résultant de moeurs plus généralement tournées vers la pudeur au sein du couple. De ce fait, la teneur de ces courriers jure considérablement avec la nature des conversations entretenues entre soldats qui s'y livrent ordinairement à l'évaluation réciproque de leurs exploits sexuels dans une atmosphère de compétition virile. A l'inverse, les lettres de femmes ne contreviennent pas à la discrétion, aux sentiments et au stricte cadre conjugal auxquels les contraintes de genre les cantonnent encore.



9. Conclusion

Bien loin des soupçons d'espionnage, de collaboration ou de vénalité féminine qui nourrissent les procédures épuratoires, les lettres éclairent des existences plutôt ordinaires, animées du souci permanent de pallier l'éloignement qu'impose le conflit. S'il ne s'agit que d'un type bien particulier de relation, autrement celle liant des individus animés de sentiments réciproques et désireux d'engagements, ces amants suggèrent la force transgressive de sentiments qu'ils cherchent à éprouver tant dans la sphère intime que sociale. En dépit de ce qui les sépare, tous tendent à suivre les schémas traditionnels du couple tels qu'ils prévalent dans les années 1940: finalement, ces relations semblent plus exceptionnelles par leur contexte, leur perception et leur traitement judiciaire que par la réalité de leur existence.

Contact: charlotte.barnabe@unicaen.fr
Remerciements au Mémorial de Caen, à l'École doctorale 558 HMP et au laboratoire HisTeMé UR7455.

